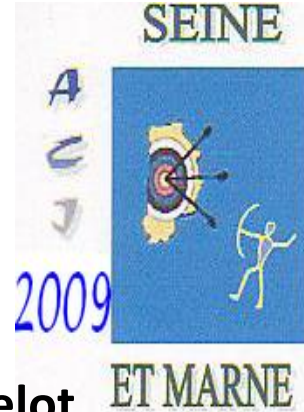




Les Jeunes de Seine et Marne présente

ACJ 2009

Dimanche 04 Octobre 2009 au Mesnil Amelot



Tournoi réservé aux jeunes jusqu'à la catégorie Junior licence
FFTA 2008/2009

Lieu de la compétition : Stade rue de brouet

77990 Mesnil Amelot

Parcours fléché à partir de la ville.

Déroulement de la compétition :

09h00 ouverture du greffe

10h00 Début des tirs

17h30 remise des récompenses



Déroulement du tir : voir feuille annexe « règlement ».

Inscription : Elles sont à retourner accompagnées du règlement
de 10 € par équipe et par chèque uniquement à l'ordre des ACJ2009
à:

Mr Noullez Christophe
137 rue des charmes
77230 St Mard

Les deux archers de l'équipe doivent avoir la même tenue ou être
déguisés. A cette occasion les 3 déguisements les plus originaux
seront récompensés avec **les plus beaux lots!**

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la journée

Pour plus de renseignement : chrisnoullez@hotmail.com ou

<http://acj2009.forumactif.net/>

Bulletin d'inscription aux A.C.J 2009

Responsable des inscriptions :

NOM : Prénom :

Club : Département :

Adresse :

.....

Téléphone :-.....-.....-.....

@mail :@.....

Nom d'équipe	Archer 1				Archer 2			
	Nom	Prénom	N°licence	Arme	Nom	Prénom	N°licence	Arme

Ce tournoi est réservé aux jeunes jusqu'à la catégorie Junior licence
FFTA 2008/2009

Prix de participation par équipe : 10 €

Total € = Nombre d'équipes X 10€

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné de son règlement
par chèque à l'ordre des ACJ2009, avant le vendredi 25 septembre, à :

Mr Noullez Christophe
137 rue des charmes
77230 St MARD

Pour toute demande d'information : chrisnoullez@hotmail.com

Règlement des A.C.J :

Les archers doivent être licenciés FFTA 2008/2009 et d'un club d'île de France.
Les ACJ sont un tir par équipe de deux en extérieur se déroulant le premier ou le second week-end d'octobre.

La licence, le club et la catégorie pris en compte sont ceux de la saison précédente.
Aucune dérogation ne pourra être accordée, quel qu'en soit le motif. Le passeport (ou passeport jeune), la licence et un certificat médical valides sont obligatoires. Nul ne sera autorisé à tirer sans ces documents.

Composition des équipes :

Les équipes sont formées de deux archers d'un même club.

Une équipe peut être composée de deux arcs classiques ou d'un arc classique + un arc à poulies.

Il ne peut y avoir qu'un seul junior ou arc poulie par équipe les équipes mixtes sont autorisées.

Déroulement du tir :

Le tir se base sur deux séries de dix volées à 30 mètres sur blason de 80cm.

Les arcs à poulies tirent le dix réduit.

En fonction du nombre de participants, le rythme de tir peut être ABC, AB/CD ou AB/CD/EF, etc....

Les deux archers de l'équipe tirent en même temps leurs trois flèches en deux minutes.

Entre les deux séries, les archers disposent d'une coupure d'au moins une heure pour déjeuner.

Classement :

A la suite de la première série, le classement sera partagé en 3 groupes selon classement.

En cas d'égalité, les équipes seront classées en fonction :

- du nombre de 10
- du nombre de 9

Si une égalité persiste, les équipes seront déclarées ex-æquo.

Toutes les équipes sont récompensées en fonction de leur classement dans leur groupe.

Les équipes composées uniquement de filles feront l'objet d'un classement à part en plus du classement général, et les trois premières seront récompensées.

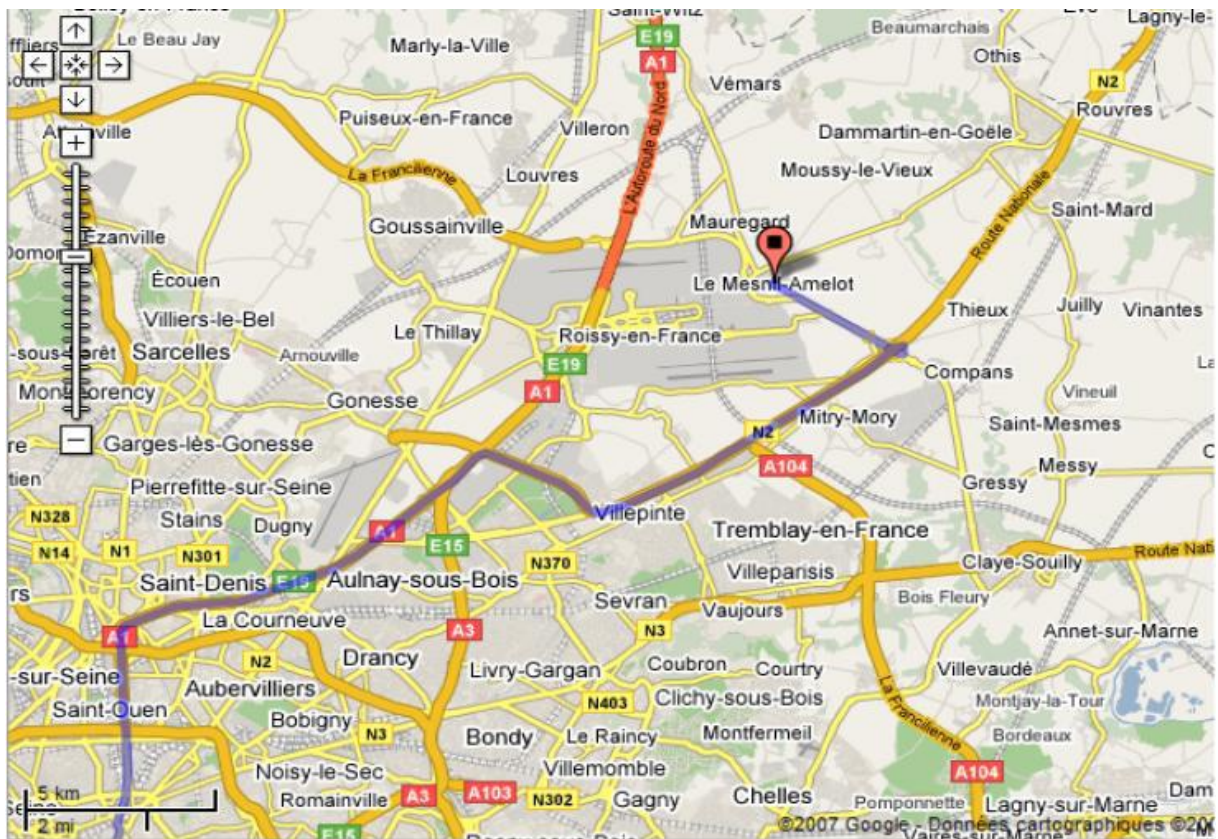
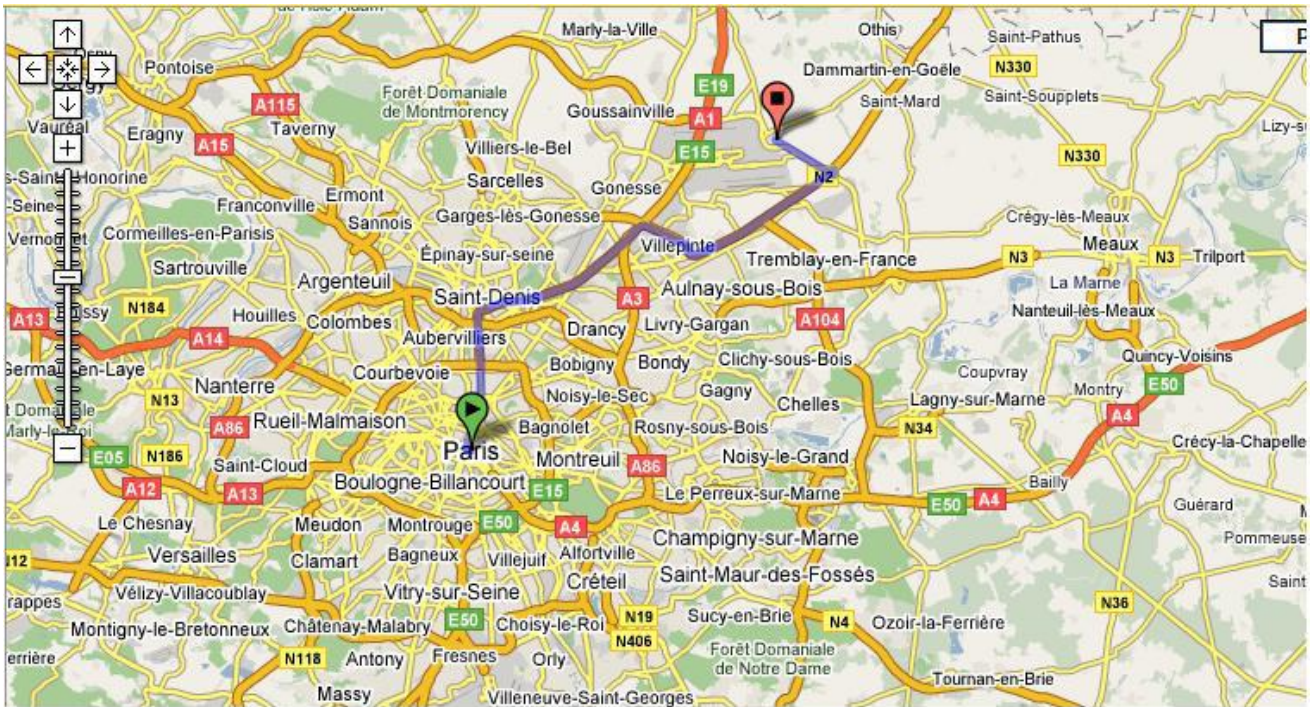
Tenues :

Les deux archers d'une équipe doivent avoir la même tenue ou être déguisés.

A l'issue de la compétition seront récompensés les trois meilleurs déguisements.

Pour participer les deux coéquipiers devront être déguisés à l'identique ou de façon visiblement complémentaire.

Pour aller au Mesnil Amelot



Latitude : 49.0174181 - Longitude : 2.5934986 Longitude : 2 Degres z